

CCMD

CENTRE CULTUREL DU MONT-DORE PROGRAMME SAISON 2019

LDM

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

du

la lettre MAIRE

MARS 2019

N° 133

www.mont-dore.nc

f Ville du Mont-Dore

VILLE DU
MONT-DORE

ÉCLAIRAGE



« L'important,
c'est de participer »

Pierre de Coubertin

Après la rentrée scolaire, voici venue la rentrée culturelle. En mars, le Centre Culturel du Mont-Dore lève son rideau sur sa saison 2019, avec un programme très dense et éclectique. Je vous invite vivement à profiter de cette offre que la Ville s'efforce de rendre accessible à toutes les bourses, au travers notamment du dispositif Pass'culture.

Ce numéro est aussi l'occasion de vous présenter les travaux en cours sur la commune, et notamment le futur Espace de travail partagé (ETP). Situé au premier étage du Marché municipal, ce service de proximité donnera la possibilité aux entrepreneurs de la commune de disposer de bureaux à la location.

Enfin, je suis fier de vous annoncer que la commune a reçu le label Ville active et sportive, qui récompense la collectivité pour ses installations et sa politique en matière sportive. Je tiens une nouvelle fois à remercier nos services, mais également toutes les associations et tous les bénévoles qui travaillent sans relâche, et sans qui nous n'aurions pas pu recevoir ce prix. ●

ÉRIC GAY
MAIRE DU MONT-DORE

2 CULTURE

Une saison culturelle riche en événements !

3 SANTÉ

Contre la dengue, protégez-vous !

4 TALENTS

Le futur espace de travail partagé en travaux

Le label « Ville active et sportive » décerné au Mont-Dore



La cérémonie de remise du label s'est déroulée le 8 février dernier à Angers, en présence de Madame la Ministre des Sports, Roxana Maracineau.

La Ville s'est vu décerner le label « Ville active et sportive », en février dernier à Angers, en Métropole. Une distinction qui vient récompenser les différentes initiatives sportives mises en place dans la commune ces dernières années.

C'est en présence de Madame la Ministre des Sports, Roxana Maracineau, que la remise du label « Ville active et sportive » s'est déroulée le vendredi 8 février à Angers en Métropole. Parmi les 257 labellisés, la Ville du Mont-Dore a reçu trois lauriers sur quatre lors de cette remise organisée par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS) et dont les membres fondateurs sont l'Association Nationale Des Élus en charge du Sport (ANDES) et l'Union sport & cycle, sous le patronage du Ministère des Sports. Ce label, d'une durée de trois ans, a pour objectif de récompenser et valoriser les différentes initiatives, actions et politiques sportives cohérentes et accessibles

au plus grand nombre. Il est attribué sur une échelle de 1 à 4 lauriers, sur la base de quatre critères : la motivation, le projet sportif, l'état des lieux sportif, la politique et les initiatives innovantes sportives. C'est une belle récompense pour notre commune et ses plus de 3200 licenciés. Sans oublier nos associations sportives et bénévoles qui œuvrent chaque jour pour offrir aux Mondoriens une grande diversité de disciplines. Pour rappel, il existe aujourd'hui près de 140 infrastructures sportives sur la commune (terrains, salles, etc.). Chaque année, la collectivité soutient financièrement une cinquantaine d'associations actives. ●



Le premier spectacle, *Ex-cel*, se tiendra au Centre Culturel le vendredi 8 mars.

La saison culturelle 2019 est une nouvelle fois très dense au Mont-Dore. Au Centre Culturel, pas un week-end ne se déroule sans spectacle, événement, festival ou rencontre. Petit tour d'horizon des temps forts.

Une saison culturelle riche en événements !

Les festivals seront bel et bien présents cette année. Après l'Urban Film Festival, le mois dernier, les Nuits du Blues sont de retour les 5, 6 et 7 avril, avec pour thème : « *Women of Soul* ». Une vingtaine d'artistes féminines se produiront sur scène avec l'invitée d'honneur : Mary Jane Guiney. Parmi les rendez-vous désormais traditionnels, vous retrouverez également la troisième édition de *Manga NC*, le samedi 4 mai, le *Très-courts International Film Festival*, les 7 et 8 juin, la journée culturelle consacrée à Maré et Tiga, les 5 et 6 juillet, mais également le *Mont-Dore Rock Festival* et le *Festival burlesque*.

À noter le retour du festival *FrancOcéanie*, les 25, 26 et 27 octobre prochains. Pour sa deuxième édition, cet événement mettra à l'honneur la communauté indonésienne et Yogyakarta, ville jumelée au Mont-Dore. Une importante délégation d'artistes et d'artisans est attendue pour l'occasion.

Côté théâtre, la comédie musicale *Chats alors !*, avec 13 danseurs déguisés en chats dirigés par Carine Richez Raguin et la Cie Nez à Nez, revient sur scène. De même que la pièce *Cyrano de Bergerac*, interprétée avec brio par la Compagnie de L'Archipel.

Côté danse, Sthan Kabar-Louët présentera le célèbre ballet *La Belle au bois dormant*. Plusieurs étoiles internationales de la danse sont attendues en octobre, aux côtés des élèves de l'Avant-Scène.

Enfin, le hall du Centre Culturel continue de vous proposer des expositions gratuites. Le premier rendez-vous se tient du 5 au 29 mars avec l'exposition de photographie sous-marine de Luc Bourdil.

Plus d'infos : 41 90 90
ou sur : www.etickets.nc ●



À NOTER

Reprise des activités à la bibliothèque et à la médiathèque

La bibliothèque Denise-Frey au Pont-des-Français et la médiathèque de Boulari reprennent ce mois-ci leurs activités culturelles. Si la bibliothèque se prépare pour la Semaine de la francophonie, du 16 au 24 mars, la médiathèque démarre le mois de mars avec la reprise des cours informatique pour seniors, organisés par le CCAS. Cette année, la médiathèque prévoit d'organiser chaque mois une semaine dédiée au numérique. La première se tiendra à partir du 12 mars avec l'emploi pour thème.

Renseignements :

Bibliothèque Denise-Frey : 43 67 11

Médiathèque : 43 72 35



© Ville du Mont-Dore



Semaine de la Francophonie

Cette année, la semaine de la langue française et de la francophonie se tient du 16 au 24 mars 2019. Organisée par le Ministère de la Culture, elle a pour thème les métamorphoses de l'écriture.

Dans la commune, la bibliothèque Denise-Frey du Pont-des-Français et la médiathèque de Boulari relaient l'opération, avec des ateliers spécifiques à destination des écoliers :

- À la bibliothèque Denise-Frey : spectacle *Le fil perdu*, mercredi 20 mars de 9 h. Découverte des 10 mots de la francophonie et atelier sur les différentes formes d'écriture, jeudi 21 mars de 8 h 30 à 11 heures.
- À la bibliothèque annexe de Plum : atelier d'écriture sous toutes ses formes avec les 10 mots de la francophonie, mercredi 20 mars de 13 h 30 à 15 h 30.
- À la médiathèque de Boulari : atelier slam sur les 10 mots de la francophonie, mercredi 20 mars, de 13 h 30 à 15 h 30. ●

MAIRIE

Ricardo Pelletier, agent au développement local

Ricardo Pelletier, 29 ans, travaille depuis le mois d'octobre 2018 au sein de la Ville du Mont-Dore, sous la Direction des finances et de l'informatique, comme agent au développement local. « *Mes missions sont très variées. Je me charge notamment des projets qui sont en lien avec le développement durable, qu'ils soient environnementaux, économiques ou sociaux. Je facilite également les démarches des détenteurs de projets en les mettant en contact avec les structures ou services concernés* », explique Ricardo Pelletier, originaire du Mont-Dore. Titulaire d'un Master Gestion et Développement des territoires obtenu à Lyon, Ricardo Pelletier a auparavant travaillé à la Saeml Mont-Dore Environnement. « *Travailler pour la collectivité est une bonne expérience pour moi.* » ●



© Ville du Mont-Dore

Contre la dengue, protégez-vous !

Une nouvelle épidémie de dengue de type DENV-2 est en cours depuis le 21 décembre 2018 sur le territoire. Au Mont-Dore, 76 cas de dengue ont été enregistrés entre le 1^{er} janvier et le 18 février 2019.



© Ville du Mont-Dore

Durant cette même période, ce sont 752 cas de dengue qui ont été recensés sur toute la Nouvelle-Calédonie. Principalement de type 2, la dengue a également déjà fait un décès et 53 personnes ont été hospitalisées. Dans la commune, les quartiers les plus touchés sont Robinson, Yahoué et La Coulée.

En cas d'épidémie de dengue, il est rappelé à la population les bons gestes à adopter :

- Détruire les gîtes larvaires en éliminant tout ce qui peut recueillir de l'eau de pluie, d'arrosage, de stockage (récipients, encombrants, gouttières...) à l'intérieur et aux abords des habitations ;
- Se protéger des piqûres de moustique (utiliser des répulsifs corporels) ;

- Détruire les moustiques adultes (utiliser des aérosols, des diffuseurs et des tortillons) ;
- Éviter les déplacements et se protéger des piqûres de moustique en cas de maladie, pour ne pas propager le virus ;
- Consulter un médecin dès l'apparition des signes*

Pour rappel, la dengue est une affection virale transmise à l'homme par l'intermédiaire du moustique *Aedes aegypti*, qui pond ses œufs dans les eaux propres (boîtes vides, sous-pots...). Cet arbovirus possède quatre sérotypes, sans immunité croisée, mais procurant une immunité définitive pour chacun des sérotypes. Une personne peut ainsi être affecté plusieurs fois.

Les symptômes les plus fréquents sont : fièvre élevée (39 à 41°C), frissons, maux de tête, douleurs (yeux, membres, articulations), etc. Nausées et fatigue peuvent aussi apparaître, ainsi qu'une éruption cutanée (plaques rouges et démangeaisons) sur le tronc et les membres.

La Ville du Mont-Dore demande ainsi à tous ses administrés la plus grande vigilance. Contre la dengue : protégez-vous ! ●

*Consignes de la Dass (Direction des Affaires Sanitaires et Sociales)

QUARTIERS



© Ville du Mont-Dore

Conseils de quartier

Les premiers Conseils de quartier reprennent ce mois-ci sur la commune. Deux autres sessions sont programmées en juillet et octobre 2019.

- Robinson : mercredi 13 mars à 18 h, au local des personnes âgées de Robinson ;
- Saint-Michel : jeudi 14 mars à 18 h, à la cantine de l'école ;
- Mont-Dore Sud : mardi 19 mars à 18 h, à la cantine de l'école du Vallon-Dore ;
- La Coulée Nord : mercredi 20 mars à 18 h, à la Maison pour tous au lotissement Schohn ;
- La Coulée Sud : deux sessions, en juillet et en octobre ;
- Vallon-Dore : jeudi 28 mars à 18 h, à la cantine de l'école de la Briqueterie ;
- Mouirange : mardi 26 mars à 18 h, chez M. Perrin ;
- Plum : mercredi 27 mars à 18 h, à l'école La Croix du Sud ;
- Île Ouen : mercredi 3 juillet à 9 h, à la tribu.

Attention, ce calendrier peut être sujet à modification. ●



BRÈVES

Une fleuriste au Marché municipal

Marguerite Lecole, surnommée Magg, vous accueille depuis novembre dernier sur son stand au marché de Boulari. Elle y propose des compositions florales pour toutes sortes d'occasions et également un vaste choix de fleurs coupées. Fleuriste mais également pépiniériste, elle vous renseignera sur les arbres fruitiers et autres plantes vertes qu'elle cultive sur sa propriété à Païta. **Pour passer vos commandes, un seul numéro : 75 18 59.**

Un nouveau snack au marché

Ouvert du mercredi au dimanche dès 6 heures du matin, le snack du marché municipal offre désormais une large sélection de boissons chaudes, viennoiseries et jus de fruits. Vous pourrez y partager un moment de convivialité et profiter des places assises au centre du marché tout en savourant une formule petit-déjeuner sucrée ou salée. Frédéric Lagache, nouveau gérant de l'établissement, prévoit de faire évoluer l'espace en le relookant d'une nouvelle signalétique dans les prochaines semaines. **Renseignements au 85 12 65.**

De quoi créer son potager

Au Marché municipal, Geneviève Sapin expose ses plus belles plantes vivaces et aromatiques en pot (basilic, menthe, oignon vert, persil, etc.). Pourquoi ne pas suivre tous ses bons conseils pour créer vous-même votre jardin aromatique ? Elle propose également à la vente des vitro-plants de bananiers, plants obtenus en laboratoire qui permettent un développement plus rapide et une productivité plus élevée des fruits. **Renseignements au 78 69 20.**



Le futur Espace de travail partagé en travaux

Débuté en février, le chantier de l'Espace de travail partagé (ETP) devrait se terminer en juillet 2019. Ce lieu, géré par la Ville, est le premier du genre dans la commune. Situé au premier étage du Marché municipal, il pourra accueillir des professionnels en quête d'un lieu de travail et d'échange.



© Ville du Mont-Dore

Artisans, fabricants, créateurs, ingénieurs. L'Espace de travail partagé permettra aux professionnels d'échanger entre eux.

Des services numériques à la pointe

Géré par la municipalité, l'ETP est le premier du genre sur la commune. Lieu d'échange et de partage, l'espace permettra aux professionnels de louer un bureau en fonction de leurs besoins. Artisans, fabricants, créateurs, ingénieurs. L'Espace de travail partagé sera surtout le lieu idéal pour échanger et créer des synergies et accueillir les clients dans d'excellentes conditions. Objectif : proposer aux administrés un nouveau service dans la commune.

L'ETP dispose également de nombreux atouts. En plus d'une belle vue sur la marina et de nombreux commerces, dont plusieurs restaurants situés à proximité, l'accès au site se fera 24h/24h et 7j/7j grâce à un pass numérique. De la fibre optique au wifi en passant par le matériel, les services numériques seront à la pointe de la technologie. Les réservations des espaces et des locations se feront également en ligne grâce à un portail numérique sécurisé. ●

*Le Marché municipal reste ouvert durant les travaux aux horaires habituels



© Ville du Mont-Dore

Au premier étage du Marché municipal*, les travaux ont démarré à la mi-février. Le réaménagement du futur espace de travail partagé a débuté avec la mise en place de grandes baies vitrées donnant sur la marina de Boulari. L'espace, encore vierge, accueillera bientôt des bureaux ouverts et une salle de réunion. Au total, l'ETP sera composé de 24 postes ouverts, ainsi qu'une grande salle polyvalente équipée d'un écran multifonctions (dont la vidéoconférence), d'une cafétéria et de deux bureaux fermés. Les espaces seront équipés et les entrepreneurs disposeront d'une imprimante photocopieuse et bien sûr d'Internet.



INFOS PRATIQUES

Jeunes, faites-vous recenser !

En 2019, le recensement concerne les jeunes âgés de 16 ans et nés en 2003. Il est obligatoire. Il suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile munis de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance avec filiation et d'un justificatif de domicile. Un de vos parents peut effectuer la démarche pour vous.

Une attestation de recensement vous sera alors remise. Le document est indispensable pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens. Il vous permettra également de participer à la JDC, la Journée Défense et Citoyenneté.

Propriétaires de ruches, faites-vous recenser !

Si vous habitez dans la commune et que vous êtes propriétaire d'une ou de plusieurs ruches, vous pouvez contacter le service d'hygiène de la Ville au 43 71 06. En effet, en cas d'épandage dans votre quartier, vous serez prévenu par ce même service.

MD EN LIGNE

Retrouvez le programme du premier semestre du Centre Culturel sur le site Internet de votre ville : www.mont-dore.nc

PORTRAIT

Les saveurs de l'Afrique s'invitent au Marché municipal

Connaissez-vous la cuisine camerounaise ? Réputée comme l'une des plus raffinées d'Afrique, cette cuisine est riche en saveurs et originale par les combinaisons d'épices qu'elle utilise. Si vous êtes tentés, rendez-vous tous les mercredis, vendredis et samedis sur le stand de Madeleine Koumare, pour y découvrir le ndolé, le poulet DG, le maffe et bien d'autres spécialités culinaires du Cameroun.

Arrivée sur le Caillou il y a plusieurs années et toujours attachée aux traditions de son pays natal, elle s'est lancée

dans la réalisation de plats à emporter à base de produits calédoniens, mais « à la manière africaine » comme elle aime le dire. La cuisinière offre aussi un service traiteur pour tous vos événements : anniversaire, mariage, repas d'entreprise, etc. Découvrez également la spécialité de la maison : la sauce Kweem, réalisée à partir de feuilles de manioc et de cacahuètes.

Retrouvez toutes ces informations en visitant la page Facebook « La Cam-air » ou en contactant Madeleine au 54 55 74. ●





SAMEDI 2 MARS

VIDE-GRENIERS

Organisé par l'association des personnes âgées de Plum. Sur le parking de la Mairie annexe de Plum. Réservation stand (1000 F) au 43 41 35.

VENREDI 8 MARS

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME



VENREDI 8 MARS À 20 H ET SAMEDI 9 MARS À 18 H

EX-CEL DANSE

Un spectacle unique en Nouvelle-Calédonie, mêlant les arts numériques et la danse hip-hop. Une production de la Cie Posuë et Fleur d'Orange, avec le soutien de la Mission aux affaires culturelles, la province Sud et la Ville du Mont-Dore. Dans la salle du Centre Culturel du Mont-Dore. Billetterie : www.eticket.nc



VENREDI 15 MARS À 20 H ET SAMEDI 16 MARS À 18 H

RÉCITAL PIANO VIOLON MUSIQUE

Récital de musique classique pour piano et violon, regroupant des oeuvres allant de Mozart à Piazzolla, en passant par Franck, Brahms et autres gourmandises... Dans la salle du Centre Culturel du Mont-Dore. Billetterie : www.eticket.nc



DU 16 AU 24 MARS

SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE

À la médiathèque de Boulari et à la bibliothèque Denise-Frey au Pont-des-Français. Voir programme en page 2.

SAMEDIS 16 ET 23 MARS À 18 H

CARRÉ DE FEMMES THÉÂTRE

Une production de la Cie Les Sans Filet, avec le soutien de l'AFMI. Mise en scène : La Cie Les Sans Filet. Au Petit Théâtre du Centre Culturel. Billetterie : www.eticket.nc



JEUDI 21 MARS À 17 H

CONSEIL MUNICIPAL

À l'ordre du jour : le vote du budget. En salle d'honneur de l'Hôtel de Ville. Séance publique.

VENREDI 22 MARS À 19 H

ET SAMEDI 23 MARS À 15 H ET 19 H

CHAT ALORS ! COMÉDIE MUSICALE

La comédie musicale de Carine et Guy Raguin est de retour au Centre Culturel ! Dans la salle du Centre Culturel du Mont-Dore. Billetterie : www.eticket.nc



VENREDI 29 MARS À 20 H ET SAMEDI 30 MARS À 18 H

MASSACRE À LA PRINCESSE THÉÂTRE

Un conte de fée magique interdit aux moins de 18 ans. Dans la salle du Centre Culturel du Mont-Dore. Billetterie : www.eticket.nc

CHAT ALORS !



Il est rare de voir évoluer sur les scènes calédoniennes 14 artistes professionnels, réunis autour d'une grande comédie musicale. C'est un pari réussi par cette troupe artistique qui a obtenu un franc succès lors des premières diffusions en décembre 2017.

Venez vous immerger dans l'histoire des Chalepattes, chats habitants des bidonvilles et des Aristochats, chats des beaux quartiers, qui s'affrontent et se querellent sans cesse. Vendredi 22 mars à 19 h et samedi 23 mars à 15 h et 19 h, dans la salle de spectacle du Centre Culturel.

Billetterie sur : eticket.nc
Renseignements au 41 90 90.



Les activités du mois

• Sortie en VTT électrique à la Netcha Dimanche 3 mars

Journée de 8 h à 16 h avec Ebike Adventure. Aller/retour, prêt du vélo et de l'équipement. À partir de 13 000 F/personne, repas non inclus. Renseignements : 78 39 50/73 93 00.

• Journée balade à Saint-Louis Samedi 30 mars

Balade, baignade et repas complet. Tarif : 5000 F/personne. Renseignements : 46 06 25

• Sortie en canoë-kayak Vendredi 22 mars

Sortie pleine lune à la Forêt Noyée avec Sud Loisirs. Renseignements : www.sudloisirs-nc.com



Les places de spectacles sont en vente 24 h/24 sur le site www.eticket.nc (paiement par CB) ou directement à la billetterie du Centre Culturel (Tél. 41 90 90), 15 jours avant la date du spectacle et 1 heure avant chaque représentation. Les réservations par téléphone sont possibles et doivent être confirmées par règlement sous 48 heures.



BON À SAVOIR !

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote lors des prochaines élections, vous pouvez établir une procuration directement à la gendarmerie ou au tribunal d'instance.



1^{er} février - Opération un été au ciné sous la hall de sports - Boulari



5 février - Visite de l'équipe de football de Luganville - Case des communautés



8 février - Remise du label Ville active et sportive - Angers



Du 11 au 16 février - Semaine de la rentrée solidaire au Centre d'éducation à l'environnement



7 VOTRE COMMUNE EN IMAGES



Février 2019



16 février - Commémoration du 123^e anniversaire de l'arrivée des indonésiens en Nouvelle-Calédonie



18 février - Rentrée scolaire au lycée du Mont-Dore



16 février - Trail de la rentrée



18 février - Rentrée scolaire au collège de Plum

8 INFOS PRATIQUES



La Ville informe ses administrés qu'un système de vidéo protection a été mis en place sur la commune. Pour tous renseignements, contacter la Police Municipale au 43 64 00.

Retrouvez toutes les dates des permanences du Pôle des solidarités et de la mairie annexe de Plum (Maison de l'habitat, psychologue, orthophoniste, Adavi, DECLIC, écrivain public...) sur le site www.mont-dore.nc



CONTACTS MAIRIE

Hôtel de ville de Boulari
Tél. : 43 70 00
Annexe de mairie de Plum
Tél. : 43 76 00
Antenne de proximité de Yahoué
Tél. : 43 72 21
Antenne de proximité de Saint-Louis
Tél. : 44 96 15
Direction des services d'animation et de prévention
Tél. : 43 26 69
Direction des services techniques et de proximité
Tél. : 43 30 36
Centre communal d'action sociale
Tél. : 41 03 20
Médiathèque de Boulari
Tél. : 43 72 35
Bibliothèque du Pont-des-Français
Tél. 43 67 11

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18
Police municipale : 43 64 00
Gendarmerie : 17
ou
Pont-des-Français : 44 87 26
Plum : 44 87 70
PC secours en mer : 16
Samu : 15
SOS Médecins : 15
SOS écoute n° vert : 05 30 30
Médiateurs, n° vert : 05 15 16
Assistants sociaux : 43 56 78



PHARMACIES DE GARDE

2-3 MARS
Pharmacie du Kaducée
Tél : 41 00 25
9-10 MARS
Pharmacie Conception
Tél : 43 54 22
16-17 MARS
Pharmacie Dumbéa Nord
Tél : 43 43 67
23-24 MARS
Pharmacie de Boulari
Tél : 43 41 13
30-31 MARS
Pharmacie du CMK
Tél : 41 90 06

MÉDECINS DE GARDE

2-3 MARS
Dr Y. Noirez
Tél : 46 23 26
9-10 MARS
Dr O. Imbert
Tél : 43 65 20
16-17 MARS
Dr S. Lucas-Dupe
Tél : 44 20 55
23-24 MARS
Dr J.-C. Laurent
Tél : 43 66 08
30-31 MARS
Dr P.-M. Bescond
Tél : 41 89 39



Pour publier un faire-part de naissance ou de mariage dans La Lettre du Maire, connectez-vous sur le site Internet

www.mont-dore.nc



TAXIS

Taxi n° 1	82 79 77	Taxi n° 10	74 99 91
Taxi n° 2	77 75 58	Taxi n° 12	78 10 13
Taxi n° 3	87 39 34	Service nocturne assuré :	
Taxi n° 4	73 43 62	Taxi n° 7	74 90 30
Taxi n° 5	73 50 45	Taxi n° 11	76 89 76
Taxi n° 6	87 39 02		
Taxi n° 9	77 53 06		

Ramassage des déchets verts

Yahoué, Conception, Pont-des-Français

Dépôt du vendredi 1^{er} au dimanche 3 mars
Robinson

Dépôt du vendredi 8 au dimanche 10 mars
Boulari, Saint-Michel, La Coulée

Dépôt du vendredi 15 au dimanche 17 mars
Vallon-Dore, Mont-Dore Sud

Dépôt du vendredi 22 au dimanche 24 mars
Plum, Mouirange

Dépôt du vendredi 22 au dimanche 24 mars
Saint-Louis

Dépôt du vendredi 22 au dimanche 24 mars

Encombrants

L'enlèvement des déchets encombrants se fait deux fois par an, en prenant rendez-vous au **numéro vert 05 06 07** (appel gratuit). Vous pouvez également déposer vos encombrants à la déchèterie de La Coulée, route du Vallon-Dore. Le quai d'apport volontaire est ouvert 7/7j de 6 h 30 à 17 h.

Quand est-ce qu'on sort le bac jaune ?

Quartiers Nord - Semaines impaires

Yahoué, Conception, Pont-des-Français

Lundis 11 et 25 mars

Boulari, Saint-Michel, Saint-Louis

Mercredis 13 et 27 mars

Robinson

Jeudis 14 et 28 mars

Quartiers Sud - Semaines paires

Mouirange, Plum, Mont-Dore Sud

Mardis 5 et 9 mars

La Coulée, Vallon-Dore

Vendredis 8 et 22 mars

Pour toutes questions relatives aux déchets, contacter Clinéo n° vert : 05 06 07

PERMANENCES

AIDE MEDICALE

Les lundis de 8 h à 11 h, les mercredis de 12 h 30 à 15 h, les jeudis de 12 h 30 à 15 h et les vendredis de 8 h à 11 h au Pôle des solidarités de Boulari. Les mardis et les mercredis, de 8 h à 11 h, et les mardis de 12 h 30 à 15 h à la Mairie annexe de Plum.

ASSISTANTS SOCIAUX

Au Centre médico-social (CMS) de Boulari, les lundis et jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers du Pont-des-Français, Yahoué, La Conception, Robinson, Boulari, Saint-Michel et Saint-Louis. Les lundis de 13 h à 16 h et les vendredis de 8 h à 11 h pour La Coulée et le Vallon-Dore. Tél : 20 53 53. À la Mairie annexe de Plum, les lundis et jeudis de 8 h à 11 h pour Plum, Mont-Dore Sud, Mouirange. Tél : 43 76 06.

CAFAT

Au CCAS de Boulari les lundis, mercredis et jeudis de 12 h 30 à 15 h, et le vendredi de 8 h à 11 h. À la Mairie annexe de Plum, les 2^e et 4^e mercredis du mois, de 8 h à 11 h.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Les vendredis 8 et 9 mars de 8 h à 11 h, au Pôle des solidarités de Boulari. Avec ou sans RDV au 86 68 71.

ADAVI

Les lundis de 12 h à 16 h au Pôle des solidarités de Boulari. Le 1^{er} et 3^e vendredi du mois, de 8 h à 12 h, à la Mairie annexe de Plum. Sur RDV uniquement au 27 76 08.

PSYCHOLOGUE

Les mardis 5, 12, 19 et 26 mars de 8 h à 12 h au Centre médico-social de Boulari, avec ou sans RDV au 43 53 77. Les mardis 5, 12, 19 et 26 mars de 12 h 45 à 16 h au Pôle des solidarités, avec ou sans RDV au 76 08 01. Les mardis 5, 12, 19 et 26 mars de 7 h 30 à 15 h 30, à la Mairie annexe de Plum, avec ou sans RDV au 52 41 12.

DIRECTION DU LOGEMENT

Les vendredis 1^{er}, 15 et 29 mars, de 7 h 30 à 11 h 30 au Pôle des solidarités.

DECLIC

Le mercredi 20 mars de 8 h à 15 h au Pôle des solidarités. Sur RDV uniquement au 25 50 78.

ORTHOPHONISTE

Les lundis 4, 11, 18 et 25 mars de 8 h à 16 h et les jeudis 7, 14, 21 et 28 de 12 h 30 à 16 h, sur RDV uniquement au 43 53 77. Au Pôle des solidarités de Boulari.

Adie-Association pour le droit à l'initiative économique

Les permanences sans RDV dans les locaux de la DEFE reprendront jeudi 21 février. Les administrés peuvent contacter le 05 05 55 (numéro gratuit) pour toute prise de RDV sur la commune.

UFC QUE CHOISIR

Lundi 11 mars de 17 h 30 à 19 h à la mairie de Boulari.